

# LA CONSOMMATION ÉLARGIE EN AUTRICHE

par

**Grete KOHLHAUSER (\*)**

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| 1. Les concepts et les méthodes de collecte des données . . . . .            | 78 |
| 2. Évolution et structure des services publics destinés aux ménages. . . . . | 79 |
| 3. La consommation élargie et son financement . . . . .                      | 83 |
| Conclusion . . . . .   | 86 |

En plus des biens et services acquis sur le marché à l'aide de leur revenu personnel disponible, les ménages consomment des services divers mis à leur disposition par les administrations publiques (administrations centrales et régionales, sécurité sociale), soit gratuitement, soit moyennant une faible contribution (transferts en nature). Consommation privée et services publics destinés aux ménages forment ensemble la « consommation élargie » qui est non seulement essentielle en tant que mesure du niveau de vie de la population d'un pays donné, mais qui est aussi particulièrement intéressante pour des comparaisons internationales, le rapport entre biens et services marchands et non-marchands n'étant similaire ni d'un système économique à l'autre, ni d'un pays à l'autre à l'intérieur d'un même système.

Cette étude est la première à chercher à estimer les services publics destinés à la consommation des ménages, ainsi que la consommation élargie en Autriche, et à analyser leur évolution entre 1967 et 1977. On n'a pu aborder ni la mesure de la demande de ces services par les diverses catégories socio-professionnelles, ni les effets de redistribution qu'ils exercent. Traiter cette question très intéressante exigerait, en effet, des enquêtes directes auprès des ménages qui n'ont pas été menées jusqu'ici. On a dû également renoncer à une analyse économétrique de l'influence des services collectifs sur la demande privée des ménages ; en effet, d'une part les séries disponibles sont trop courtes et d'autre part, une classification fonctionnelle des dépenses plus poussée serait nécessaire.

---

(\*) W.I.F.O., A - 1103 Wien, Postfach 91, Wien 3 Arsenal Objekt 20 (Autriche).

L'auteur tient à exprimer sa reconnaissance à M. L. HERSCHTEL qui a bien voulu se charger de la traduction française de l'article.

## 1. LES CONCEPTS ET LES MÉTHODES DE COLLECTE DES DONNÉES

Les services des administrations publiques désignés par le terme « consommation publique » dans la comptabilité nationale, peuvent être scindés en deux grandes catégories :

1. Les services qui profitent à la collectivité et qui ne peuvent pas être imputés à des individus ni à des groupes d'individus (*services collectifs indivisibles*);
2. Les services dont l'utilisation est liée à certaines conditions et qui peuvent être imputés, de ce fait, à des ménages individualisables (*services divisibles ou individuels*). Ils peuvent être comparés aux biens et services offerts sur le marché.

La première catégorie comprend notamment : l'administration générale, la justice et la sécurité, la défense nationale, les relations extérieures. Il faut ajouter à cela les dépenses liées à l'infrastructure routière, à l'éclairage public et à d'autres services collectifs dont profitent à la fois les ménages et le secteur productif, puisqu'on peut partir de l'hypothèse que la consommation intermédiaire de services collectifs se trouve déjà intégrée dans les biens acquis par les ménages sur le marché. On évite, par ce procédé, les doubles comptes dans l'estimation de la consommation élargie. Dans la présente étude, les activités dans les domaines de l'éducation, de l'art et de la culture, des sports et loisirs, de la santé, des services sociaux appartiennent à la catégorie des services divisibles ou individualisables des administrations publiques puisqu'on peut supposer qu'ils profitent exclusivement aux consommateurs finals et non pas à la demande intermédiaire des producteurs. La fonction logement, indiscutablement très intéressante, n'a pas été prise en compte; en effet, d'une part les services publics dans ce domaine prennent essentiellement la forme de transferts de revenus (allocation logement) intégrés dans le revenu personnel disponible, et d'autre part ils favorisent la construction et l'amélioration de logements, ce qui est considéré comme des investissements dans la comptabilité nationale.

N'ayant pas de prix de marché, ces services sont, comme dans la comptabilité nationale, évalués sur la base des dépenses engagées par les administrations pour leur production, c'est-à-dire aux coûts des facteurs. Ceux-ci englobent, en général, les dépenses courantes de personnel et de matériel. Mais l'évaluation aux coûts des facteurs n'inclut pas les amortissements du patrimoine public utilisé pour la production de ces services. L'intégration des dépenses d'investissement dans l'évaluation aboutit à les sur-évaluer, puisqu'il n'est pas possible de distinguer entre investissement de renouvellement et investissement additionnel; on suppose en effet, dans ce cas, que le patrimoine des administrations publiques n'augmente pas<sup>(1)</sup>. Etant entendu que les coûts réels doivent se situer entre la somme de ces deux catégories de charges et les charges pures de fonctionnement, on fait figurer séparément les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Selon les définitions adoptées, on ne fait ressortir, par contre, que les coûts des services qui profitent directement aux consommateurs. La charge de l'administration générale (Ministères, Collectivités Locales, etc.) a été éliminée au même titre que les dépenses pour la recherche fondamentale, l'entretien des monuments historiques, etc. Outre les dépenses pour les bâtiments, les machines et les véhicules, les investissements comprennent le mobilier, l'équipement médical et autre matériel.

Dans les fonctions retenues, tous les services collectifs ne sont pas entièrement gratuits pour les usagers. Dans certains cas, des droits ou des participations aux frais sont exigés (tels que droits d'entrée, tickets modérateurs, frais de pension, etc.) et enregistrés par la comptabilité nationale comme des dépenses privées de consommation.

---

(1) Voir, à ce sujet, DESCE (J.) et FOULON (A.), La consommation élargie, *Consommation*, n° 3, 1971.

Afin d'éviter les doubles comptes dans l'estimation de la consommation élargie, les dépenses publiques à destination des ménages apparaissent *nettes*, c'est-à-dire après déduction des sommes prélevées auprès des consommateurs pour ces services.

L'analyse de l'évolution des services publics fournis aux ménages se complique encore du fait qu'il faut recourir à l'évaluation *aux prix courants*, à défaut de déflateurs utilisables. Pour quelques fonctions (santé, éducation, culture), certains points de repère concernant le volume de ces services collectifs peuvent pourtant être fournis par des indicateurs en termes physiques (nombre d'élèves par enseignant, nombre d'habitants par médecin, etc.), mais ils sont absolument insuffisants pour donner une vue d'ensemble de l'évolution en volume de la consommation élargie.

L'évaluation des dépenses privées de consommation aux prix du marché et celle des services collectifs de consommation aux coûts des facteurs ne permettent pas leur addition sous la dénomination de consommation élargie. Les prix du marché n'existant pas pour les services publics, la consommation privée devrait être réestimée aux coûts des facteurs, c'est-à-dire déduction faite des impôts indirects (nets des subventions), inclus dans les divers postes, d'autant plus que les impôts indirects servent au moins partiellement au financement de la production de services publics. On ne dispose pas du matériel statistique nécessaire à ce redressement. Toutefois, le biais dans l'estimation de la consommation élargie ne devrait pas être très important, les consommations publique et privée étant aussi évaluées différemment dans la comptabilité nationale<sup>(1)</sup>.

L'activité des pouvoirs publics, en ce qui concerne la consommation des ménages, ne se limite pas à la production de divers biens et services collectifs, mais s'étend à une série de transferts courants qui contribuent à la redistribution des revenus. Outre les retraites des fonctionnaires, il s'agit ici des différents transferts sociaux tels que : allocations de chômage, allocations familiales et de logement, aides aux handicapés, bourses, remboursements et autres avantages. Ces transferts constituent une partie du revenu disponible des ménages et servent à l'acquisition de biens et de services sur le marché. La classification de la consommation élargie selon les sources de financement se fera donc en déduisant ces transferts de la consommation privée (dépenses nettes des consommateurs) et en les additionnant aux services collectifs. Les subventions sont traitées de façon analogue en tenant compte, toutefois, du fait qu'une partie non identifiable de façon précise ne profite même pas indirectement — ou alors avec retard — au consommateur. Le montant global des subventions pris en compte sur-estime donc quelque peu la contribution des pouvoirs publics au financement de la consommation des ménages.

En raison de quelques difficultés dans le domaine de l'élaboration statistique, les résultats obtenus ne doivent pas être considérés comme étant entièrement sans défaut et non révisables. Ils permettent sans aucun doute d'indiquer l'ordre de grandeur des services publics destinés aux ménages ainsi que leur structure et leur évolution au cours de la période étudiée.

## 2. ÉVOLUTION ET STRUCTURE DES SERVICES PUBLICS DESTINÉS AUX MÉNAGES

Les dépenses publiques courantes nettes (déduction faite des paiements partiels par les ménages) pour les services collectifs considérés ont augmenté, selon les calculs ci-joints, de 19,5 milliards de schillings en 1967 à 80,5 milliards de schillings en 1977, ce

---

(1) Voir également CAO-PINNA (V.), La consommation élargie, cadre conceptuel et comptable, in SOLARI (L.) et DU PASQUIER (J. N.) ed, Private and Enlarged Consumption ASEPELT-Series, Vol. V, Amsterdam, New York, Oxford, 1976.

qui correspond à une croissance moyenne annuelle<sup>(1)</sup> de 14,2%. Les investissements concernant ces fonctions, qui atteignaient en moyenne approximativement 15% des dépenses courantes, n'augmentaient que de 11,6% par an. Dépenses courantes et investissements réunis ont été multipliés par quatre durant la période d'observation de 10 ans, ce qui correspond à 13,8% de croissance annuelle moyenne. Ils atteignaient en 1977 approximativement 18,5% des dépenses nettes totales des administrations publiques contre environ 16% en 1967. Aussi bien les dépenses courantes que les investissements des administrations publiques concernant les services destinés aux ménages ont augmenté plus rapidement que la valeur ajoutée de l'ensemble des autres branches économiques. La part des dépenses publiques globales (somme des dépenses courantes et des investissements) dans le PIB aux coûts des facteurs passait de 9,4% (1967) à 13,6% (1977). Les dépenses publiques destinées aux particuliers augmentaient également beaucoup plus rapidement que les dépenses privées de consommation des ménages. Les services (évalués aux coûts des facteurs) qui atteignaient en 1967 à peine 14% de la consommation privée intérieure (aux prix du marché) se montaient déjà en 1977 à 20% (tableau I). Compte tenu des différences dans l'évaluation des deux agrégats, l'élargissement effectif de la consommation privée opérée par les services publics, devrait se situer à deux points de pourcentage en moyenne au-dessus des résultats du calcul.

Les augmentations absolue et relative des services publics destinés aux ménages sont partiellement liées à l'évolution économique et sociale. La demande de divers services traditionnellement fournis par les administrations publiques, surtout dans les domaines de l'éducation et de la santé, augmente généralement plus que proportionnellement avec le bien-être. Les coûts de production de ces services ont augmenté plus vite que la moyenne. Ainsi s'explique l'élasticité supérieure à un des dépenses publiques globales (en valeur) par rapport à la P.I.B. dans tous les pays de l'O.C.D.E. au cours des années 60 et 70<sup>(2)</sup>. La tendance ascendante des dépenses finançant les services collectifs destinés aux ménages est liée à la fois à l'augmentation du nombre des bénéficiaires et à celle du niveau des prestations. C'est ainsi que la part de la population protégée par l'assurance maladie de la sécurité sociale a augmenté, que l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur fut favorisé par des bourses, par la suppression des droits d'inscription, par la gratuité des transports scolaires, par la fourniture gratuite de manuels scolaires, etc. L'évolution démographique (augmentation de la part de population d'âge scolaire et de celle des personnes âgées) a influencé la croissance des services publics.

Pendant la période considérée, la structure des services collectifs n'a pas fondamentalement varié. Les proportions des dépenses nettes courantes et des investissements consacrées à l'éducation (en moyenne 43% des dépenses courantes et 61% des investissements) et à la santé (45 et 23%) sont de beaucoup les plus importantes. En moyenne, 4,5% des charges globales sont consacrées à la culture et à l'art, 1,5% aux sports et loisirs, 6% aux services sociaux. Contrairement à la tendance à la hausse de la part des charges consacrées à l'éducation et surtout aux sports et loisirs, la culture et l'art ainsi que les services sociaux étaient, en termes relatifs, de moins en moins bien dotés. La part affectée à la santé évoluait peu mais tendait à diminuer légèrement (tableau II).

Les changements structurels en faveur de l'éducation sont dus à la fois aux facteurs démographiques, à une demande croissante accompagnant le développement économique et à diverses mesures d'incitation. Ainsi, le nombre d'enfants entre 6 et 15 ans (âge de la scolarité obligatoire) a augmenté continuellement entre 1967 et 1975, en termes absolus comme en termes relatifs (par rapport à la population totale); ce

---

(1) Les taux moyens de croissance avancés dans ce texte signifient des accroissements annuels continus entre valeurs au début et à la fin de la période.

(2) Voir à ce sujet : O.C.D.E., *Public Expenditure Trends, Studies in Resource Allocation*, n° 5, Paris, 1978.

**TABLEAU I**  
**Services publics destinés à la consommation des ménages**

| Année          | Dépenses courantes <sup>(1)</sup> |                                   |                                |   | Investissements <sup>(1)</sup> |                                   |                                |   | Total <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup> |                                   |                                |   |
|----------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|---|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|---|-------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|---|
|                | 10 <sup>6</sup><br>Schil.         | 1967<br>= 100<br>( <sup>3</sup> ) | Part dans                      |   | 10 <sup>6</sup><br>Schil.      | 1967<br>= 100<br>( <sup>3</sup> ) | Part dans                      |   | 10 <sup>6</sup><br>Schil.           | 1967<br>= 100<br>( <sup>3</sup> ) | Part dans                      |   |
|                |                                   |                                   | P.I.B. ( <sup>4</sup> )<br>(%) | Consom-<br>mation<br>privée ( <sup>5</sup> )<br>(%) |                                |                                   | P.I.B. ( <sup>4</sup> )<br>(%) | Consom-<br>mation<br>privée ( <sup>5</sup> )<br>(%) |                                     |                                   | P.I.B. ( <sup>4</sup> )<br>(%) | Consom-<br>mation<br>privée ( <sup>5</sup> )<br>(%) |
| 1967 . . . . . | 19 540                            | 100,0                             | 7,9                            | 11,7  | 3 466                          | 100,0                             | 1,4                            | 2,1   | 23 006                              | 100,0                             | 9,4                            | 13,8  |
| 1969 . . . . . | 24 324                            | 124,5                             | 8,5                            | 12,8  | 3 778                          | 109,0                             | 1,3                            | 2,0   | 28 103                              | 122,2                             | 9,8                            | 14,8  |
| 1971 . . . . . | 31 015                            | 158,7                             | 8,7                            | 13,5  | 4 740                          | 136,8                             | 1,3                            | 2,1   | 35 755                              | 155,4                             | 10,0                           | 15,5  |
| 1973 . . . . . | 44 149                            | 225,9                             | 9,7                            | 15,1  | 6 834                          | 197,2                             | 1,5                            | 2,3   | 50 983                              | 221,6                             | 11,3                           | 17,5  |
| 1975 . . . . . | 63 073                            | 322,3                             | 11,3                           | 17,1  | 9 829                          | 293,6                             | 1,8                            | 2,7   | 72 907                              | 316,9                             | 13,0                           | 19,8  |
| 1977 . . . . . | 80 488                            | 411,9                             | 11,9                           | 17,7  | 11 056                         | 319,0                             | 1,6                            | 2,4   | 91 544                              | 397,9                             | 13,6                           | 20,1  |

(<sup>1</sup>) Net, c'est-à-dire déduction faite des recettes de ménages et d'administrations privées à but non lucratif.  
(<sup>2</sup>) Sommes arrondies par excès ou par défaut qui peuvent ne pas correspondre à la somme des dépenses courantes et des investissements.  
(<sup>3</sup>) Les indices ont été calculés à partir de données en 1 000 schillings.  
(<sup>4</sup>) Produit Intérieur Brut aux coûts des facteurs.  
(<sup>5</sup>) Aux prix du marché.

**TABLEAU II**  
**Structure des dépenses publiques**  
**destinées à la consommation des ménages**

(en %)

| Année                                      | Éducation<br>( <sup>1</sup> ) | Culture<br>et art | Sports<br>et<br>loisirs | Santé | Services<br>sociaux |
|--|-------------------------------|-------------------|-------------------------|-------|---------------------|
| <i>Dépenses courantes</i> ( <sup>2</sup> ) |                               |                   |                         |       |                     |
| 1967 .....                                 | 39,7                          | 5,2               | 0,5                     | 46,9  | 7,7                 |
| 1969 .....                                 | 40,8                          | 4,9               | 0,7                     | 46,7  | 6,9                 |
| 1971 .....                                 | 42,6                          | 4,7               | 0,8                     | 45,5  | 6,4                 |
| 1973 .....                                 | 46,1                          | 4,4               | 0,8                     | 42,9  | 5,8                 |
| 1975 .....                                 | 45,6                          | 4,2               | 0,8                     | 43,6  | 5,8                 |
| 1977 .....                                 | 44,7                          | 3,8               | 0,9                     | 44,3  | 6,3                 |
| <i>Investissements</i> ( <sup>2</sup> )    |                               |                   |                         |       |                     |
| 1967 .....                                 | 65,9                          | 5,6               | 3,5                     | 19,0  | 6,0                 |
| 1969 .....                                 | 61,5                          | 6,2               | 3,4                     | 24,0  | 4,9                 |
| 1971 .....                                 | 62,5                          | 5,6               | 5,1                     | 22,7  | 4,1                 |
| 1973 .....                                 | 63,1                          | 4,8               | 6,0                     | 21,9  | 4,2                 |
| 1975 .....                                 | 59,9                          | 3,9               | 6,2                     | 24,5  | 5,5                 |
| 1977 .....                                 | 54,3                          | 4,2               | 7,7                     | 27,3  | 6,5                 |
| <b>TOTAL</b> ( <sup>2</sup> )              |                               |                   |                         |       |                     |
| 1967 .....                                 | 43,7                          | 5,2               | 1,0                     | 42,7  | 7,4                 |
| 1969 .....                                 | 43,6                          | 5,0               | 1,1                     | 43,7  | 6,6                 |
| 1971 .....                                 | 45,2                          | 4,8               | 1,3                     | 42,5  | 6,2                 |
| 1973 .....                                 | 48,3                          | 4,5               | 1,5                     | 40,1  | 5,6                 |
| 1975 .....                                 | 47,6                          | 4,2               | 1,5                     | 41,0  | 5,7                 |
| 1977 .....                                 | 45,9                          | 3,8               | 1,8                     | 42,2  | 6,3                 |

(<sup>1</sup>) Ecoles et établissements d'enseignement supérieur.  
(<sup>2</sup>) Dépenses nettes, c'est-à-dire déduction faite des recettes de ménages et d'administrations privées à but non lucratif.

nombre s'est légèrement réduit en 1977 mais demeure à un niveau supérieur à celui de 1971. Le nombre de jeunes entre 16 et 18 ans dans l'enseignement secondaire s'est, entre 1969 et 1977, lui aussi, considérablement accru en termes absolus comme en termes relatifs.

La demande croissante d'enseignement se reflète, avant tout, dans la forte augmentation du nombre d'élèves dans les établissements secondaires d'enseignement général et technique, ainsi que du nombre d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur. A cette demande croissante d'éducation, les pouvoirs publics ont essentiellement répondu par une augmentation du personnel enseignant, par une modernisation des équipements scolaires, par la construction et la rénovation des établissements, etc. Les pouvoirs publics étaient également soucieux d'améliorer la qualité de l'enseignement par la réduction des effectifs par classe, et d'encourager la fréquentation des établissements par la gratuité des transports et des manuels scolaires, par une augmentation des bourses et autres aides accordées aux étudiants. Les dépenses publiques d'enseignement croissent donc plus rapidement de 1967 à 1977 (14,3% en moyenne annuelle) que celles consacrées aux autres fonctions analysées (+ 13,4% par an). L'écart a été particulièrement notable entre 1971 et 1973 (+ 21% contre + 15% par an), à la suite de l'introduction de la gratuité des transports et des manuels scolaires.

La part rapidement croissante des dépenses d'investissement pour la fonction sports et loisirs (1967 : 3,5% ; 1977 : 7,5%) s'explique par les efforts des collectivités locales (ne serait-ce que dans l'intérêt du tourisme) de construction ou de modernisation des piscines et autres installations sportives.

Le poste santé n'a pas beaucoup évolué au niveau global ; toutefois, le poids des dépenses courantes (90%) masque la forte augmentation des investissements dans ce domaine. Ceux-ci augmentent non seulement plus fortement (de 15% en moyenne annuelle) que les dépenses courantes (+ 13,5%), mais aussi plus rapidement que les dépenses d'investissement pour les autres fonctions considérées (+ 10,5%). Ainsi, leur part dans les dépenses publiques totales d'investissement, dans les services collectifs divisibles, est passée de 19% (1967) à 27% (1977). La croissance, à un taux supérieur à la moyenne, des investissements dans le domaine de la santé, s'explique essentiellement par la construction ou la modernisation des hôpitaux et par le changement de l'équipement lié au progrès médical et technique.

Les dépenses publiques pour les services sociaux, essentiellement à la charge des collectivités locales, ont augmenté plus faiblement (12% en moyenne annuelle) que celles affectées aux autres domaines analysés (+ 14%). Cela est partiellement lié au fait que des institutions publiques d'aide sociale comme celles pour les personnes âgées et les jeunes enfants perdent de l'importance avec le développement du bien-être. On peut ajouter que l'aide sociale prend de plus en plus la forme de transferts versés aux ménages et intégrés au revenu disponible, qui n'ont donc pas été inclus dans le cadre de cette étude.

Les dépenses publiques pour la fonction culture et art qui comprend théâtres, concerts, musées, expositions et autres manifestations artistiques et culturelles, ont accusé une croissance relativement faible. Entre 1967 et 1977, elles augmentaient de 10,5% en moyenne annuelle contre 14% pour les autres fonctions. Il y a donc baisse continue de la part relative des dépenses affectées à la culture et à l'art, soit de 5,2 à 3,8% si l'on considère les dépenses courantes consacrées aux fonctions étudiées, et de 5,6 à 4,2% si l'on considère les investissements. Cette évolution s'explique, avant tout, par la faible progression de l'offre de services concernant cette fonction.

### 3. LA CONSOMMATION ÉLARGIE ET SON FINANCEMENT

Les services collectifs complètent les biens et services que les ménages acquièrent sur le marché avec leur revenu personnel disponible. De ce fait, l'évolution et la structure de la consommation élargie diffèrent parfois considérablement de celles de la consommation privée. Entre 1967 et 1977, la croissance de la consommation privée était de 10% en moyenne annuelle, contre 10,5% pour la consommation élargie. Les différences sont plus marquées dans les fonctions de consommation où se concentrent les dépenses publiques. Au cours de la période observée, les dépenses de consommation privée dans le domaine soins corporels et médicaux, ont augmenté de 11,3% en moyenne annuelle ; si l'on inclut les services publics, le taux de croissance annuelle de cette fonction est de 12,7%. La fonction éducation-distraktion-loisirs qui regroupe les dépenses publiques pour l'éducation proprement dite, pour la culture et l'art ainsi que pour les sports et loisirs, appelle des remarques analogues : consommation privée : + 12,3% par an, consommation élargie : + 13,1% par an. De même, les dépenses pour « autres biens et services » dans lesquelles ont été incluses les charges publiques pour services sociaux, accusaient une croissance moindre si l'on considère la consommation privée (+ 10,9%) par rapport à la consommation élargie (+ 11,5%).

En raison de la concentration des services collectifs sur quelques fonctions bien définies, les parts revenant respectivement à éducation-distraktion-loisirs et aux soins corporels et médicaux, sont plus importantes dans la consommation élargie que dans les dépenses privées des ménages. De 1967 à 1977, les écarts étaient de 5 à 7 points de

TABLEAU III  
Structure par fonction de la consommation privée  
et de la consommation élargie <sup>(1)</sup>

(en %)

| Année  | Alimentation, boissons | Tabac | Habillement | Loyers | Chauffage, éclairage | Ameublement, équipement ménager | Entretien du logement | Soins corporels et médicaux | Transports, télécommunications | Éducation, distractions, loisirs | Divers |
|--|------------------------|-------|-------------|--------|----------------------|---------------------------------|-----------------------|-----------------------------|--------------------------------|----------------------------------|--------|
| <i>Consommation privée</i>                   |                        |       |             |        |                      |                                 |                       |                             |                                |                                  |        |
| 1967 . . . . .                               | 35,9                   | 2,9   | 13,1        | 6,3    | 4,0                  | 8,8                             | 2,1                   | 4,6                         | 10,7                           | 10,2                             | 1,4    |
| 1969 . . . . .                               | 34,0                   | 2,9   | 12,9        | 7,0    | 4,0                  | 9,0                             | 2,1                   | 5,2                         | 10,3                           | 11,1                             | 1,5    |
| 1971 . . . . .                               | 31,6                   | 2,6   | 13,6        | 7,6    | 3,9                  | 9,7                             | 1,9                   | 4,9                         | 12,2                           | 10,6                             | 1,4    |
| 1973 . . . . .                               | 29,4                   | 2,5   | 13,7        | 8,6    | 4,1                  | 9,8                             | 1,9                   | 5,0                         | 12,8                           | 10,7                             | 1,5    |
| 1975 . . . . .                               | 27,2                   | 2,3   | 13,1        | 9,5    | 4,3                  | 9,5                             | 1,7                   | 5,9                         | 13,4                           | 11,6                             | 1,5    |
| 1977 . . . . .                               | 25,5                   | 2,3   | 12,2        | 10,1   | 4,4                  | 9,1                             | 1,6                   | 5,2                         | 15,3                           | 12,8                             | 1,5    |
| <i>Consommation élargie <sup>(2)</sup> a</i> |                        |       |             |        |                      |                                 |                       |                             |                                |                                  |        |
| 1967 . . . . .                               | 32,2                   | 2,7   | 11,7        | 5,7    | 3,5                  | 7,9                             | 1,9                   | 9,0                         | 9,5                            | 13,9                             | 2,0    |
| 1969 . . . . .                               | 30,1                   | 2,5   | 11,5        | 6,2    | 3,6                  | 8,0                             | 1,9                   | 9,9                         | 9,1                            | 15,1                             | 2,1    |
| 1971 . . . . .                               | 27,8                   | 2,3   | 12,0        | 6,7    | 3,4                  | 8,5                             | 1,6                   | 9,8                         | 10,8                           | 15,1                             | 2,0    |
| 1973 . . . . .                               | 25,6                   | 2,2   | 11,9        | 7,4    | 3,5                  | 8,5                             | 1,6                   | 10,0                        | 11,1                           | 16,1                             | 2,1    |
| 1975 . . . . .                               | 23,2                   | 1,9   | 11,1        | 8,1    | 3,7                  | 8,1                             | 1,5                   | 11,5                        | 11,5                           | 17,3                             | 2,1    |
| 1977 . . . . .                               | 21,6                   | 2,0   | 10,4        | 8,6    | 3,7                  | 7,7                             | 1,4                   | 11,1                        | 13,0                           | 18,3                             | 2,2    |
| <i>Consommation élargie <sup>(2)</sup> b</i> |                        |       |             |        |                      |                                 |                       |                             |                                |                                  |        |
| 1967 . . . . .                               | 31,6                   | 2,6   | 11,5        | 5,6    | 3,5                  | 7,7                             | 1,8                   | 9,2                         | 9,4                            | 15,0                             | 2,1    |
| 1969 . . . . .                               | 29,6                   | 2,5   | 11,3        | 6,1    | 3,5                  | 7,9                             | 1,8                   | 10,1                        | 9,0                            | 16,1                             | 2,1    |
| 1971 . . . . .                               | 27,3                   | 2,3   | 11,7        | 6,6    | 3,4                  | 8,4                             | 1,6                   | 10,0                        | 10,6                           | 16,1                             | 2,0    |
| 1973 . . . . .                               | 25,1                   | 2,1   | 11,7        | 7,3    | 3,4                  | 8,3                             | 1,6                   | 10,3                        | 10,9                           | 17,2                             | 2,1    |
| 1975 . . . . .                               | 22,7                   | 1,9   | 10,9        | 7,9    | 3,6                  | 8,0                             | 1,4                   | 11,7                        | 11,2                           | 18,5                             | 2,2    |
| 1977 . . . . .                               | 21,3                   | 1,9   | 10,2        | 8,4    | 3,5                  | 7,5                             | 1,4                   | 11,4                        | 12,7                           | 19,3                             | 2,3    |

<sup>(1)</sup> Aux prix courants.<sup>(2)</sup> Consommation privée plus services publics destinés à la consommation des ménages : a, services publics : dépenses courantes seulement ; b, services publics : dépenses courantes plus investissements.



pourcentage. Par comparaison avec la consommation privée, les parts, dans la consommation élargie, des fonctions alimentation et boissons (4 points d'écart en moyenne), habillement (2 points), équipement ménager et ameublement (1 à 1,5 points), sont moins importantes (tableau III). Ces différences structurelles entre consommation privée et consommation élargie peuvent être dues à un effet revenu fictif : tout se passe comme si leur utilisation procurait aux ménages un supplément de revenu, ce qui a des conséquences sur la structure de la consommation auxquelles on peut s'attendre : besoins vitaux en baisse, besoins de luxe à élasticité élevée en augmentation.

La croissance plus rapide des services collectifs a entraîné une diminution, dans la consommation élargie, de la part revenant aux biens et services marchands. Elle est passée de 88 % (1967) à 83,5 % (1977). Cette tendance a surtout pu être observée, à part quelques interruptions passagères, pour les fonctions soins corporels et médicaux et éducation-distractions-loisirs. En moyenne, 42 % seulement des dépenses totales pour la fonction soins corporels et médicaux étaient assumées par les ménages, 56 % des dépenses concernant éducation-distractions-loisirs. La participation privée à la consommation élargie pour la fonction « autres biens et services » qui avait augmenté jusqu'en 1973, baissait sensiblement pendant les années suivantes (tableau IV).

**TABLEAU IV**  
**Taux de la consommation privée**  
**dans la consommation élargie <sup>(1)</sup>**

(en %)

| Année          | Soins personnels et médicaux | Éducation, distractions, loisirs | Autres | Total |
|----------------|------------------------------|----------------------------------|--------|-------|
| 1967 . . . . . | 44,0                         | 59,8                             | 57,5   | 87,9  |
| 1969 . . . . . | 44,3                         | 60,2                             | 59,8   | 87,1  |
| 1971 . . . . . | 42,8                         | 57,1                             | 60,1   | 86,6  |
| 1973 . . . . . | 41,8                         | 53,0                             | 61,2   | 85,1  |
| 1975 . . . . . | 42,3                         | 52,5                             | 56,7   | 83,5  |
| 1977 . . . . . | 38,1                         | 55,3                             | 54,3   | 83,3  |

(<sup>1</sup>) Consommation élargie = consommation privée plus dépenses courantes et investissements pour services publics destinés aux ménages.

Par ailleurs, les pouvoirs publics n'influencent pas seulement le niveau et la structure de la consommation des ménages par la mise à leur disposition de services divers, mais aussi par des transferts en espèces<sup>(1)</sup> qui font partie du revenu personnel disponible. De 1967 à 1977, les transferts nets des administrations et de la sécurité sociale (cotisations sociales et de retraite déduites) ont augmenté plus rapidement (de 11,2 % en moyenne annuelle) que la consommation élargie (+ 10,6 %). De ce fait et en négligeant des interruptions passagères en 1971 et en 1973, la part des dépenses de consommation financée par les transferts a augmenté de 7,2 % (1967) à 7,7 % (1977). Sous l'hypothèse que toutes les subventions versées par les pouvoirs publics profitent directement ou indirectement aux ménages, leur part dans la consommation élargie a peu augmenté. Autrement dit, les parts du revenu du travail ou du patrimoine ont diminué dans le financement de la consommation totale des ménages. En 1967, ces catégories de revenus couvraient plus des trois-quarts (77,5 %) de la consommation

(1) Ceux qu'on appelle les transferts en nature, par exemple les manuels scolaires gratuits ou les prises en charge de services médicaux, n'ont pas été recensés séparément ; ces transferts ont été regroupés avec la consommation publique divisible.

élargie ; en 1977, elles n'en finançaient que 72% (tableau V). Il est assez probable que cette tendance qui s'est nettement renforcée depuis 1975, se maintiendra. Toutefois, ce résultat ne tient pas compte de ce que les dépenses publiques en faveur des ménages sont financées par les recettes fiscales et que la contribution nette des pouvoirs publics à la consommation élargie est par conséquent moins élevée. L'effet de redistribution de ces dépenses publiques dont l'analyse n'est pas possible par suite du manque de données statistiques est cependant fondamental.

**TABLEAU V**  
**Financement de la consommation élargie <sup>(1)</sup>**

| Année                                   | Dépenses publiques | Transferts aux ménages <sup>(2)</sup> | Subventions | Revenus du travail et du patrimoine <sup>(3)</sup> | Total   |
|---|--------------------|---------------------------------------|-------------|--|---------|
| 1967 (10 <sup>6</sup> schil.) . . . . . | 23 006             | 13 695                                | 6 045       | 147 477  | 190 212 |
| en % . . . . .                          | 12,1               | 7,2                                   | 3,2         | 77,5   | 100,0   |
| 1969 (10 <sup>6</sup> schil.) . . . . . | 25 103             | 16 280                                | 5 474       | 166 699  | 217 540 |
| en % . . . . .                          | 12,9               | 7,5                                   | 3,0         | 76,6   | 100,0   |
| 1971 (10 <sup>6</sup> schil.) . . . . . | 35 755             | 18 318                                | 7 559       | 204 244  | 265 852 |
| en % . . . . .                          | 13,5               | 5,9                                   | 2,8         | 75,8   | 100,0   |
| 1973 (10 <sup>6</sup> schil.) . . . . . | 50 983             | 21 499                                | 9 113       | 261 164  | 342 806 |
| en % . . . . .                          | 14,9               | 6,3                                   | 2,5         | 76,2   | 100,0   |
| 1975 (10 <sup>6</sup> schil.) . . . . . | 72 907             | 32 023                                | 14 811      | 321 221  | 440 963 |
| en % . . . . .                          | 16,5               | 7,3                                   | 3,4         | 72,8   | 100,0   |
| 1977 (10 <sup>6</sup> schil.) . . . . . | 91 544             | 42 081                                | 18 472      | 394 977  | 547 051 |
| en % . . . . .                          | 16,7               | 7,7                                   | 3,4         | 72,2   | 100,0   |

<sup>(1)</sup> Consommation privée plus services publics destinés aux ménages (dépenses courantes et investissements).

<sup>(2)</sup> Net, c'est-à-dire après déduction des cotisations sociales et des cotisations de retraite des administrations.

<sup>(3)</sup> Solde après déduction des dépenses publiques, transferts et subventions de la consommation élargie.

### CONCLUSION

Au cours des 10 dernières années étudiées, les services publics destinés aux ménages ont augmenté plus rapidement que leurs dépenses de consommation et que le P.I.B. Ces services qui (calculés aux coûts des facteurs) atteignaient à peine 14% de la consommation privée (aux prix du marché) en 1967, ou 9,5% du P.I.B. (aux coûts des facteurs), représentaient en 1977 respectivement 20 et 13,5%. En faisant abstraction des différences d'évaluation, on peut considérer qu'en 1977, les services collectifs représentaient un apport équivalent au cinquième de la consommation des particuliers. La croissance considérable des dépenses publiques n'a que peu changé leur structure. La part de beaucoup la plus importante des dépenses (dépenses courantes et investissements) a été chaque année consacrée à l'éducation (44 à 48%) et à la santé (40 à 44%). 6% en moyenne étaient affectés aux services sociaux, 4,5% à la culture et à l'art, 1,5% aux sports et loisirs. Tandis que la part des dépenses d'éducation et

surtout celle consacrée aux sports et aux loisirs tendait à augmenter, la charge pour la culture et l'art ainsi que pour les services sociaux s'amenuisait en termes relatifs. Outre les biens et services que les pouvoirs publics mettent à la disposition des ménages gratuitement, ou moyennant un versement symbolique, une partie des dépenses privées de consommation est financée par des transferts et des subventions en provenance de fonds publics.

Au cours de la période analysée, la part des transferts publics dans les dépenses privées de consommation oscillait entre 7,5% (1973) et 9% (1977), celle des subventions entre 3 et 4%. De sorte que le financement par les pouvoirs publics atteignait en 1977 presque un tiers (contre environ un quart en 1967) de la consommation élargie des ménages (consommation privée plus services publics divisibles).

Le financement croissant de la consommation des ménages par les pouvoirs publics peut avoir plusieurs objectifs. En premier lieu, les services publics destinés aux ménages sont censés corriger quelque peu la structure des préférences des ménages, et ce, à la fois dans leur propre intérêt et dans celui de la collectivité. Les biens et services offerts gratuitement par les pouvoirs publics, de même que les transferts, peuvent aussi exercer un effet de redistribution des revenus. En raison de l'absence de données statistiques concernant l'utilisation des services publics par les diverses catégories de population selon leurs revenus, il n'est pas possible de vérifier si tel est le cas. Des études ou des calculs effectués dans d'autres pays ont toutefois montré que la fréquentation gratuite des établissements d'enseignement, en particulier, aboutit à une redistribution en faveur des catégories aux revenus les plus élevés. On peut supposer qu'il en est de même pour l'utilisation des services de santé.

Il est vrai que de tels effets de redistribution ne peuvent se produire que si la charge fiscale des détenteurs de revenus les plus élevés n'équilibre pas la fréquentation plus intensive des services collectifs. En dépit des doutes sur l'effet positif de redistribution qu'exercent les services publics destinés aux ménages, on peut, d'une façon générale, supposer qu'une partie de plus en plus importante de la population autrichienne a pu, durant les dernières années, bénéficier de ces services, et que son niveau de vie s'en est trouvé amélioré.